

CAPa
Jardinier paysagiste

Niveau 3 - Apprentissage, Scolaire, VAE

DURÉE DE LA FORMATION

800h en centre de formation sur 24 mois (555h de socle commun et 245h de spécialité), le reste en entreprise.
Voie scolaire : 12 semaines de stage sur les 2 ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- Aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés
- Planter des végétaux, engazonner et mettre en place des infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes...)
- Assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Entretenir la végétation
- Réaliser la mise en place et l'entretien des installations et infrastructures paysagères
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- Entretenir un bassin naturel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux pratiques sur notre plateau technique, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, analyse de sa pratique professionnelle

ADAPTATIONS POSSIBLES DU PARCOURS

Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Parcours sur 24 mois : 3 jours en entreprise et 2 jours en centre de formation par semaine en moyenne, pendant les périodes scolaires

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le diplôme du CAPa JP est délivré à l'issue d'épreuves organisées en CCF (contrôles en cours de formation) et en épreuves terminales.
Evaluations formatives organisées tout au long de la formation
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

FRAIS - RÉMUNÉRATION - FINANCEMENTS

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).
Tarifs à partir de 15,00€ TTC minimum de l'heure.
Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement



CFPCA
Roanne Chervé Noirétable

42120 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
epl.roanne@educagri.fr

© Crédits photos : Anthony Foyer / Natur'Académie - Ne pas jeter sur la voie publique

Octobre 2026

CAPA JP

CENTRE DE FORMATION (CFPCA)
de l'EPLEFPA
ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE

RNCP n°38386 (enregistrement certification le 19/05/2015)
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38386/

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite en 2026 : 94%

SATISFACTION
> Promotion 2026 : 86%

DURÉE
> de 10 à 24 mois

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

CONTACT
epl.roanne@educagri.fr

Le CAPA JP est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3.

ACTIVITÉS

- Mettre en oeuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin
- Participer au report d'un plan sur le terrain (piquetage, mise en forme)
- Réaliser les travaux ou les entretiens d'infrastructures d'un jardin
- Mettre en oeuvre des techniques de plantation de végétaux d'ornement et les différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon (semis ou placage)
- Assurer les opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert
- Observer, apprécier l'état d'un espace vert et connaitre les opérations d'entretien à effectuer
- Repérer les anomalies et les symptomes des maladies ou attaques parasitaires
- Maitriser les gestes professionnels nécessaires à l'entretien d'un espace vert
- Assurer l'entretien du matériel en respectant les règles de sécurité
- Organiser son travail et effectuer les différentes taches dans les conditions de sécurité optimales : préparation du matériel, réalisation, entretien, adaptation du travail en fonction des imprévus
- Rendre compte de ses activités
- Enregistrer des données relatives aux travaux et aux matériels

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail en extérieur et en équipe

DÉBOUCHÉS

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste
- Aide-jardinier
- Ouvrier d'entretien des espaces verts ou espaces naturels

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Bac pro Aménagement paysager
- Brevet professionnel Aménagement paysager
- Autre CAPa en 1 an
- Certificat de spécialisation

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉ-REQUIS

- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise répondant aux critères de la formation.
- Compléter un dossier d'inscription en ligne via : https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature

ACCÈS À LA FORMATION

Pour la validation définitive d'entrée en formation, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement est obligatoire. Le délai de traitement moyen de cette validation est de 15 jours.
Prochaine rentrée : septembre 2027 (candidatures possibles à partir de janvier 2027)

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est accessible par la voie de la :
- Formation par apprentissage
- Formation initiale scolaire
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

Lycée Roanne Chervé Noirétable
42120 PERREUX
04 77 44 82 00
epl.roanne@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI !
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes